

LA SEMAINE CATHOLIQUE

DE TOULOUSE

LE NUMÉRO **PRIX DE L'ABONNEMENT** LE NUMÉRO
10 centimes FRANCE : 6 fr. par an. **10 centimes**
 Pays de l'Union postale : 8 fr.
 BUREAUX : rue du Taur, 3, près la place du Capitole, TOULOUSE

ORDRE DE L'ADORATION PERPÉTUELLE DURANT LA SEMAINE

Dimanche, 10	Agassac. — Le Cercle catholique Saint-Étienne, à Toulouse.
Lundi, 11	Lauzerville.
Mardi, 12	La Madeleine, d'Auterive.
Mercredi, 13	Gibel.
Jeudi, 14	Estancarbon. — Goudex.
Vendredi, 15	Chaum.
Samedi, 16	Loubens, — Juzet.
Dimanche, 17	Grépiac. — Saint-Martin-des-Pierres. •

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 10 mars. — 1^{er} dimanche de Carême. — Semi-double. — Ornaments violets.

A la messe, mémoire des saints Quarante Martyrs, préface du Carême. — A vêpr., mémoire de la fête suivante, et des saints Quarante Martyrs, suffrages des Saints.

Eglise métropolitaine.

Aux messes de 6 h. et de 9 h., lecture de la dernière partie du Mandement. A 10 h. 1/2, grand'messe, à laquelle Son Eminence tiendra chapelle et accordera cent jours d'indulgences aux fidèles présents. — A 3 h., vêpr., ouverture de la station du Carême par le R. P. Jenner, S. J., salut. Quête pour l'œuvre de Saint-François-Régis. — A 8 h. du s., petites vêpr., sermon par le R. P. Pic, S. J., salut.

Insigne basilique Saint-Sernin.

A 6 h., première messe avec prône;

à 8 h. 1/2, messe des écoles; à 9 h. 1/2, grand'messe avec prône. — A 3 h., vêpr., exercice de l'archiconfrérie des Corps-Saints, sermon par le R. P. Reculon, salut.

La fête de l'Adoration est fixée au quatrième dimanche de Carême.

Basilique N.-D. la Daurade.

Lecture du Mandement aux messes de 6 h. et de 9 h. A 8 h. 1/2, messe des écoles. — Vêpr. à 3 h. Ouverture de la station quadragésimale par le P. Boëffard, oblat de Marie, bénéd., exercice de l'Archiconfrérie.

Eglise Saint-Nicolas.

A 6 h., première messe, prône; à 9 h., grand'messe, prône. — A 3 h., vêpr., sermon par le R. P. Laburthe, prédicateur de la station, et salut.

Eglise N.-D. la Dalbade.

Prône aux messes de 6 h. et de 9 h. — A 2 h., réunion de l'association

des Mères-Chrétiennes; à 3 h., vêpr., sermon par le P. Trouillet, mariste, bénéd. Quête pour l'œuvre de Saint-François-Régis.

Eglise Saint-Jérôme.

Prône aux messes de 6 h. et de 9 h. — Vêpr. à 3 h., sermon par le R. P. de Lagrange, salut, chapelet.

Eglise Saint-Exupère.

A 6 h., messe avec prône; à 9 h. 1/2, messe de paroisse avec prône. — A 3 h., vêpr., chants populaires, sermon par le R. P. Tapie, de l'ordre de Saint-Dominique, et bénéd.

Eglise Saint-Aubin.

Messes depuis 6 h. jusqu'à midi. A 6 h., messe, lecture du Mandement; à 8 h., messe des écoles, courte instruction; à 9 h., messe basse paroissiale, lecture du Mandement. — A 3 h., vêpr., sermon par M. l'abbé Bouffartigue, salut, chapelet.

Eglise N.-D. du Taur.

Prône aux messes de 6 h. et de 9 h. — A 3 h., vêpr., sermon par le R. P. Pezzella, salut et chapelet.

Eglise Saint-Pierre.

Prône aux messes de 6 h. et de 9 h. 1/4; à 8 h. 1/2, messe des écoles. — A 3 h., vêpr., sermon par le R. P. de Sainte-Vallière, salut et chapelet.

Eglise Saint-Joseph.

Le s., vêpr. à 3 h., exercice du mois de saint Joseph et bénéd. et baisement de la relique du saint.

Chapelle de la Visitation.

Messes à 6 h. 1/4, à 7 h., à 7 h. 1/2, à 8 h. 10 m.; à 9 h., messe conventuelle. — A 2 h., petites vêpr.; à 5 h. 1/2, salut.

Chapelle des Carmélites.

Messes à 7 h. 1/2; à 9 h., messe de communauté. — A 4 h., salut, prières du mois de saint Joseph.

Chapelle Notre-Damé.

Messes de 6 h. à 10 h. — A 2 h., vêpr., sermon par le R. P. Clauzel et salut.

Chapelle du Saint-Nom-de-Jésus.

A vêpr., sermon par le R. P. Delbourg.

Chapelle N.-D. du Calvaire.

Messes de 6 h. à 11 h. inclusivement. Après la messe de 9 h., récitation des litanies de saint Joseph. — A 2 h. 1/2, vêpr., sermon par le R. P. Tiffaine, dominicain, salut. Ainsi tous les dimanches du Carême.

Chapelle des Sœurs de la Présentation.

Messes à 6 h. et à 7 h.; à 8 h., messe avec instruction et chants. — A 2 h. 1/2, vêpr., salut.

Lundi, 11. — Saintes Perpétue et Félicité, martyres. — Semi-double. — Ornaments rouges.

Eglise métropolitaine.

Ouverture de la neuvaine préparatoire à la fête de saint Joseph. A 8 h. 1/2, messe à l'autel de paroisse; à 9 h., instruction par le R. Pic, S. J., prières et bénéd. Il en sera ainsi jusqu'au 19 mars. — A 2 h., dans la chapelle Sainte-Anne, ouverture de la retraite annuelle pour le Tiers-Ordre de Saint-François, donnée par le R. P. Marie-Antoine, capucin. Premier exercice, le m., à 6 h. 1/2; deuxième, le s., à 2 h. Il en sera ainsi jusqu'au vendredi 15 mars.

Insigne basilique Saint-Sernin.

Exposition de la relique de sainte Alberte. A 7 h. 1/2, messe du Purgatoire.

Pendant neuf jours, à 9 h., messe et instruction préparatoire à la fête de S. Joseph, par le R. P. Reculon.

Basilique N.-D. la Daurade.

A 9 h., messe du Purgatoire, bénéd.; indulg. plén.

Eglise Saint-Nicolas.

A 6 h., ouverture de la neuvaine de saint Joseph, messe, instruction par le R. P. Laburthe; à 7 h., grand'messe pour les âmes du Purgatoire.

Eglise N.-D. la Dalbade.

A 8 h., messe chantée de Requiem.

Eglise Saint-Jérôme.

A 9 h., messe du Purgatoire. — A 8 h. du s., exercice du Chemin de la Croix. Pendant toute la semaine, récitation des litanies de saint Joseph après les messes de 8 h. et de 9 h.

Eglise Saint-Exupère.

A l'issue de la messe de 8 h., ouverture de la retraite préparatoire à la fête de saint Joseph, courte instruction par le R. P. Tapie. De même tous les autres jours de la semaine.

Eglise Saint-Aubin.

A 9 h., messe du Purgatoire. — A 5 h., prières en l'honneur de saint Joseph.

Eglise N.-D. du Taur.

Après la messe de 8 h., ouverture de la neuvaine à saint Joseph, prêchée par le R. P. Pezzella; instruction tous les jours à la même heure. — A 7 h. 1/2 du s., Chemin de la Croix.

Eglise Saint-Pierre.

A 8 h., messe pour l'archiconfrérie des Chaînes-de-Saint-Pierre. — Prière du s. à 6 h. 1/2.

Chapelle du Saint-Nom-de-Jésus.

A 4 h., conférence théologique aux dames, par le R. P. Guillermin, salut.

Chapelle des Sœurs de l'Espérance.

Réunion des dames de l'œuvre de Saint-Michel. Messe à 8 h., instruction et bénéd.

Chapelle N.-D. du Calvaire.

Messes à 7 h. et à 8 h. Prières du mois de saint Joseph tous les jours après la messe de 7 h.

Mardi, 12. — Saint Grégoire, pape, confesseur et docteur. — Double. — Ornaments blancs.

Eglise métropolitaine.

A 3 h. 1/2, sermon par le R. P. Jenner, salut.

Insigne basilique Saint-Sernin.

Exposition de la relique de saint Grégoire, pape. — Le s., à 8 h., chant de cantiques, sermon et bénéd.

Basilique N.-D. la Daurade.

Messe à 9 h., bénéd. — Le s., à 8 h., complies, sermon, salut.

Eglise Saint-Nicolas.

A 8 h. du s., chant de cantiques, sermon et salut.

Eglise N.-D. la Dalbade.

Le s., à 8 h., Chemin de la Croix.

Eglise Saint-Exupère.

A 7 h. 1/2, chant des complies et sermon.

Eglise Saint-Aubin.

Le s., à 8 h., sermon, salut.

Mercredi, 13. — De la Férie. — Ornaments violets.

Basilique N.-D. la Daurade.

A 9 h., messe à l'autel de saint Joseph, bénéd.

Eglise N.-D. la Dalbade.

A 8 h., messe pour les bienfaiteurs de l'école chrétienne des Frères. — A 3 h., conférence aux dames par le P. Trouillet.

Eglise Saint-Jérôme.

A 8 h. du s., sermon et salut.

Eglise Saint-Exupère.

A 7 h. 1/2, bénéd. en l'honneur de saint Joseph.

Eglise N.-D. du Taur.

Bénéd. à la chapelle saint Joseph après l'instruction du m. — A 7 h. 3/4, chapelet, cantiques, sermon par le R. P. Pezzella et salut.

Eglise Saint-Pierre.

Sermon par le R. P. de Sainte-Valière à 7 h. 3/4 et salut.

Chapelle des Carmélites.

A 4 h. 1/4, salut et prières. De même vendredi.

Chapelle Notre-Dame.

A 5 h., salut, ainsi que samedi.

Chapelle du Saint-Nom-de-Jésus.

A 5 h., salut.

Chapelle des Sœurs de la Présentation.

A 4 h. 1/2, sermon, salut.

Jeudi, 14. — De la Férie. — Ornaments violets.

Église métropolitaine.

A 8 h. du s., chapelet, sermon par le R. P. Jenner, salut.

Insigne basilique Saint-Sernin.

A 8 h., messe à l'autel de saint Jo-

seph, bénéd.; à 9 h., messe et instruction pour les jeunes filles des écoles. — A 3 h. 1/2, conférence pour les dames par le R. P. Reculon, bénéd.

Basilique N.-D. la Daurade.

A 9 h., messe du Saint-Sacrement. bénéd. — Le s., à 8 h., complies, sermon, salut.

Eglise Saint-Nicolas.

A 8 h. du s., chant de cantiques, sermon et salut.

Eglise N.-D. la Dalbade.

A 8 h., messe et bénédiction. — A 5 h., bénéd.

Eglise Saint-Jérôme.

A 9 h., messe du Saint-Sacrement. — A 5 h. 1/2, bénéd.

Eglise Saint-Exupère.

A 7 h. 1/2, chant des complies, sermon et bénéd.

Eglise Saint-Aubin.

A 9 h., messe et bénéd. — A 8 h. du s., sermon, salut.

Eglise N.-D. du Taur.

Offices du Saint-Sacrement à 8 h. du m. et à 6 h. du s.

Eglise Saint-Pierre.

A 9 h., messe du Saint-Sacrement. — Salut à 6 h. 1/2 du s.

Vendredi, 15. — La sainte Lance et les saints Clous de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Double-majeur. — Ornaments rouges.

Eglise métropolitaine.

A 7 h. 1/2, Chemin de la Croix.

Insigne basilique Saint-Sernin.

A 7 h. 1/2, messe du Purgatoire; à 8 h., messe et bénéd. — Le s. à 8 h., exercice du Chemin de la Croix.

Basilique N.-D. la Daurade.

A 9 h., messe et bénéd. — A 8 h. du s., Chemin de la Croix. — A 6 h. 1/2 et à 2 h., réunion du Tiers-Ordre.

Eglise Saint-Nicolas.

A 8 h. du s., Chemin de la Croix.

Eglise N.-D. la Dalbade.

Le s., à 8 h., sermon, bénéd.

Eglise Saint-Jérôme.

A 8 h. du s., sermon et salut.

Eglise Saint-Exupère.

A 7 h. 1/2 du s., Chemin de la Croix.

Eglise Saint-Aubin.

Le s., à 7 h. 1/2, Chemin de la Croix.

Eglise N.-D. du Taur.

A 7 h. 1/2 du s., chapelet, cantiques, sermon et salut.

Eglise Saint-Pierre.

A 7 h. 3/4 du s., Chemin de la Croix.

Chapelle de la Visitation.

Salut à 5 h. 1/2.

Chapelle du Saint-Nom-de-Jésus.

A 5 h., salut.

Chapelle N.-D. du Calvaire.

A 4 h. du s., Chemin de la Croix. De même tous les vendredis du Carme.

Chapelle de la Présentation.

A 4 h. 1/2, Chemin de la Croix.

Samedi, 16. — De la Férie. Ornaments violets.

Eglise métropolitaine.

A 3 h. 3/4, salut pour les infirmes.

Basilique N.-D. la Daurade.

A 9 h., messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs, chants, recommandations et salut.

Eglise Saint-Nicolas.

A 8 h., messe, lecture des recommandations et prières de la félicitation.

Eglise Saint-Jérôme.

A 9 h., inauguration d'un Triduum préparatoire à la fête de saint Joseph. Messe, instruction, bénéd.

Chapelle N.-D. du Calvaire.

Salut à 4 h.

Dimanche, 17 mars. — II^e trice, évêque et confesseur, préface du
dimanche de Carême. — Semi- | Carême. — Vêpr. de la fête suivante,
double. — Ornaments violets. | mémoire de saint Patrice et du di-
A la messe, mémoire de saint Pa- | manche.

ROME

N. T. S. P. le Pape est entré, le 20 courant, dans la douzième année de son pontificat, avec une santé si prospère, une vigueur d'âme et une lucidité d'esprit si merveilleuses, que l'on voit s'y manifester, pour la consolation de tous les fidèles et le gage de leurs plus chères espérances, la grâce toute spéciale de Celui dont l'Eglise a reçu la promesse d'assistance jusqu'à la consommation des siècles. Ce jour-là, Sa Sainteté a reçu les félicitations et les vœux du sacré Collège ainsi que d'un grand nombre de personnages ecclésiastiques et laïques, que Léon XIII a ensuite retenus tous ensemble en conversation familière dans sa Bibliothèque privée.

Le jour anniversaire de son couronnement, après avoir remercié de ses vœux le Sacré-Collège, le Pape a dit :

« Au moment où Nous entrons dans la douzième année de Notre pontificat et dans la quatre-vingtième de Notre vie, Nous sentons encore un plus grand besoin des secours du Tout-Puissant, le gouvernement de l'Eglise devenant de plus en plus difficile en ces temps si critiques.

« Messieurs les cardinaux connaissent la situation du monde, et celle de l'Europe en particulier; elle est d'une incertitude effrayante. Cette situation pèse tout spécialement sur la Papauté, privée de la vraie souveraineté qui lui assurait l'indépendance et soumise à un pouvoir étranger.

« A cette cause fondamentale de Nos sollicitudes s'en ajoutent d'autres très graves, par suite de l'état déplorable des choses religieuses en Italie. On dit, on a même souvent répété en haut lieu, que l'Eglise jouit en Italie d'une plus grande liberté, que sa situation est plus enviable que partout ailleurs. Comment écouter sans une triste indignation de semblables énormités!

« Le seul fait d'avoir, par l'occupation du principat civil, enlevé au Saint-Siège sa souveraine indépendance est déjà une offense qui embrasse tout, puisqu'elle touche directement le Chef suprême de la catholicité et empêche sa libre action dans le monde. Or, la violation de cette liberté empêche tout gouvernement, et l'Eglise en souffre forcément.

« Nous devons, en outre, déplorer d'autres offenses contre le pouvoir spirituel de l'Eglise en Italie, où le ministère épiscopal est empêché par l'*exequatur* systématiquement retardé quand il n'est pas refusé.

« Nous rappellerons encore rapidement, les difficultés apportées au recrutement du clergé, la dispersion des ordres religieux, l'exclusion de l'Eglise de l'enseignement public, la confiscation de la plus grande partie des biens ecclésiastiques, les articles odieux du Code pénal contre le clergé, les attentats contre les œuvres pies

et les institutions catholiques, la faveur manifeste accordée aux sectes, ennemies jurées du nom chrétien. Telles sont les preuves de la liberté illimitée dont jouit l'Eglise en Italie!

« Un tel état de choses, s'il nuit à l'Eglise, est très funeste à l'Italie. Nous avons rappelé dernièrement l'intérêt qu'ont les nations à demeurer attachées à Jésus-Christ et à l'Eglise, sans laquelle on espère en vain contenir les peuples dans le devoir. L'Italie y est intéressée plus que toutes les nations, puisqu'elle est prédestinée à être le centre de la religion divine; aussi ressentira-t-elle davantage les conséquences de l'abandon, parce que son ingratitude aura été plus grande. C'est une folie d'espérer que l'Italie pourra jouir de la prospérité en faisant la guerre à l'Eglise; d'espérer la paix, la sécurité, la tranquillité tant que sera maintenu ce vif conflit avec la Papauté et qu'on refusera de rendre au Pape cette vraie Souveraineté qui seule est la sûre garantie de son indépendance.

« Que le peuple italien y réfléchisse, qu'il reconnaisse enfin quels sont ses vrais amis, qu'il suive les impulsions de son caractère religieux, et qu'il s'inspire des nobles traditions de ses ancêtres.

« Pour Nous, confiant dans le secours du Ciel et dans la sainteté de Notre cause, sûr aussi du concours du Sacré-Collège, Nous persévérons dans la voie entreprise en implorant et en hâtant par des prières le moment de la miséricorde pour l'Eglise et pour la société. »

(Univers.)

NOUVELLES DES DIOCÈSES DE FRANCE

Dans l'audience à lui accordée par Sa Sainteté, M. Félix Harmel, avec la permission du Saint-Père, a développé les sentiments d'amour et de respect qui sont le principe du grand mouvement qui se prépare pour le pèlerinage à Rome des ouvriers français; il a terminé en ces termes :

« Les dix mille hommes que l'Œuvre des Cercles conduira, sous la présidence de l'Eminentissime Cardinal Langénieux, aux pieds de Votre Sainteté seront les premiers apôtres de leurs frères. Ils emporteront dans leurs foyers, avec un amour plus grand de la religion, une vénération et un dévouement sans bornes à Votre Personne sacrée. Ils populariseront le Pape dans la masse ouvrière, et, grâce à Votre Bénédiction, ils deviendront les précurseurs de ces grands réveils d'amour et de foi qui entraînaient jadis les peuples chrétiens aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ. »

« Le Saint-Père a exprimé, dans les termes les plus touchants, sa prédilection pour les classes laborieuses. Il a dit en terminant :

« Oui, c'est le peuple qu'il faut Nous amener. Nous avons été touché de votre premier Pèlerinage d'ouvriers, en 1887. Nous avons fait à tous ces bons ouvriers, l'accueil de toute Notre bonté. Nous avons été très heureux d'avoir su qu'à leur rentrée en France, ils ont été contents. Nous voulons encore faire autant et davantage si Nous pouvons. Amenez-les trois fois, dix fois plus nombreux qu'en 1887, Nous en serons très heureux. Nous ferons ce que nous pourrons pour vous aider. »

« Dans la conversation qui a suivi, le Saint-Père a bien voulu dire qu'il devait de la reconnaissance à tous ceux qui s'occupent de ce grand et beau projet.

« Sa Sainteté veut recevoir Elle-même à Santa-Marta, à la Propagande, au Latran, etc., ces bons ouvriers de France dont la présence sera la consolation de Son cœur. Elle a donné ordre d'acheter autant de lits qu'il sera nécessaire.

* * *

Le départ du pèlerinage des dix mille ouvriers aura lieu vers le 15 septembre, de manière que tous les pèlerins soient présents à Rome, le dimanche 22.

Prix des places des divers trains prévus. — Ces prix comprennent : le billet de chemin de fer aller et retour du point de départ du train ; la nourriture en route, à l'aller, à partir de la frontière italienne ; au retour, jusque Paris ou Marseille ; logement et nourriture à Rome.

	Commission romaine ¹ sans voitures pour visites.		Hôtels avec voitures pour visites.	
	3 ^e Classe.	2 ^e Classe.	3 ^e Classe.	2 ^e Classe.
1^o TRAINS PAR MODANE :				
Train A, au départ de Lille.....	132 ^f »	168 ^f »	200 ^f »	235 ^f »
— B, — Paris.....	115 »	145 »	180 »	210 »
— C, — Reims (par Paris).	126 »	160 »	190 »	225 »
— D, — Nantes.....	140 »	175 »	205 »	240 »
— E, — Tours.....	130 »	160 »	195 »	225 »
— F, — Lyon.....	105 »	125 »	170 »	190 »
2^o TRAINS PAR VINTIMILLE :				
Train G, au départ de Bordeaux.....	125 »	165 »	185 »	225 »
— H, — Toulouse.....	115 »	150 »	175 »	210 »
— I, — Cette.....	105 »	135 »	165 »	195 »
— J, — Limoges.....	135 »	175 »	195 »	235 »
— K, — Avignon.....	103 »	131 »	163 »	191 »
— L, — Marseille.....	95 »	120 »	155 »	180 »

1. Cette catégorie comprend les pèlerins qui seront logés par les soins de la Commission romaine ailleurs que dans les hôtels.

* * *

Un curé du diocèse de Cambrai a imaginé une méthode très ingénieuse de souscription, pour trouver les ressources qui vont lui permettre de faire représenter sa paroisse au Pèlerinage de Rome : Nous citons sa lettre textuelle.

« Je suis heureux de vous annoncer que ma paroisse sera représentée par un et peut-être deux pèlerins, grâce à un moyen très ingénieux d'un de mes paroissiens. On a formé une société de 50 parts de 0,10 c. pour 30 semaines. — Chaque part représente 3 francs, et les 50 parts : 150 francs. Les propriétaires de parts

auront autant de numéros que de parts, et le sort désignera celui qui aura le bonheur d'aller à Rome. S'il ne peut pas y aller, il aura le droit de désigner son remplaçant. Les 50 parts ont été souscrites dans la même semaine. Une seconde société s'organise et compte déjà 28 participants. »

On peut faire la même chose dans chaque usine, dans chaque paroisse, dans les cercles, patronages, collèges, associations, etc.

Monseigneur Goux, évêque de Versailles, a pris pour sujet de sa lettre pastorale de Carême les *Droits de Dieu*, mis en regard de la fameuse déclaration des *droits de l'homme*, qui fut proclamée à Versailles, il y a cent ans. Aucun sujet ne pouvait être plus actuel ni plus opportun. Voici comment il est abordé par notre vénéré compatriote :

« Il y a cent ans, dans cette même ville où Nous écrivons ces lignes, un événement considérable s'accomplissait. Les Etats généraux, qui ne s'étaient pas tenus depuis 1614, se réunissaient d'après l'édit du roi Louis XVI, la nation entière, agitée et avide de réformes, saluait avec enthousiasme la convocation de cette assemblée comme un remède à des maux réels et une reprise de possession d'elle-même.

« La veille du jour fixé pour l'ouverture, les rues de Versailles étaient le théâtre d'une imposante cérémonie, destinée à appeler les bénédictions d'en haut sur l'œuvre législative qui allait commencer.

« Une longue procession formée des députés des trois ordres, revêtus chacun de leur costume particulier, partait de Notre-Dame la paroisse royale, pour se rendre à Saint-Louis, précédant le Saint-Sacrement porté sous un riche dais par l'archevêque de Paris. Le roi suivait accompagné de la reine, des princes et de toute la cour, les gardes-françaises et les gardes-suissees formaient la haie; une foule immense remplissait les avenues ou garnissait les fenêtres des maisons, attentive et recueillie; c'était l'ancienne France qui passait; on ne devait plus la revoir.

« Le lendemain, le roi, entouré des mêmes personnages, faisait l'ouverture des Etats généraux, et ses paroles, comme sa personne, étaient accueillies par des applaudissements aussi unanimes qu'enthousiastes.

« La suite a-t-elle réalisé ce que ces brillants débuts permettaient d'espérer? Hélas! non. Deux mois ne s'étaient pas écoulés que l'Assemblée nationale prenait une attitude factieuse vis-à-vis du pouvoir royal, l'institution monarchique ou du moins ses prérogatives essentielles étaient contestées, bientôt l'émeute ensanglantait les rues de Paris; la Bastille était prise, le désordre se montrait partout: la Terreur commençait.

« Il y avait pourtant de nobles intentions et de belles intelligences dans cette réunion un peu confuse de douze cents députés, où l'ordre social tout entier était mis en question. Si trop souvent des utopies généreuses s'y firent jour, si des motions inconsidérées y furent accueillies avec trop de faveur, il est juste de reconnaître

qu'on s'y livra maintes fois à des discussions loyales et approfondies sur tout ce qui touche de plus près aux intérêts d'une grande nation, les bases de notre droit public y furent posées, et l'Europe presque entière se gouverne aujourd'hui d'après les principes de liberté politique, d'égalité civile et de tolérance religieuse qui furent alors proclamés.

« D'où vient cependant que le mérite de son œuvre, très vanté par les écrivains appartenant à l'école révolutionnaire, est aujourd'hui contesté par tant d'esprits sérieux, et que l'épreuve l'a trouvée si fragile? La Constitution sortie des délibérations de l'Assemblée de 1789 n'a pas duré le temps d'une législature, et la France, loin de trouver à son abri la stabilité et le bonheur qu'elle s'y promettait, passe depuis un siècle, au grand détriment de sa sécurité et de sa grandeur, par un cycle de révolutions qui n'est pas encore fermé; elle a vu tomber les unes sur les autres une douzaine de constitutions dont chacune se promettait des siècles d'avenir, et l'on parle en ce moment de réviser celle qui nous régit.

« Les causes de cette instabilité ont été souvent recherchées et chacun suivant l'esprit qui l'animait les a indiquées à sa manière. Notre intention n'est pas de les signaler à notre tour, c'est affaire aux historiens et aux publicistes. Nos pensées et nos devoirs sont ailleurs.

« Mais il est une de ces causes, entrevues par les grands esprits, qui est de notre domaine parce qu'elle touche au dogme et à des principes que Nous avons mission de représenter et de défendre, c'est qu'en voulant poser les bases d'une société nouvelle on a omis la plus essentielle, on a laissé toute autorité et toute sanction divine à l'écart, en proclamant les droits de l'homme on a oublié les droits de Dieu..... »

*
* *
*

Le mandement de M^{sr} l'Evêque d'Angers pour le Carême traite des *Devoirs des chrétiens dans l'exercice du droit de Suffrage*. A la veille des prochaines élections générales, cette instruction prend une importance particulière. Nous en donnerons de larges extraits.

La lettre pastorale de M^{sr} l'Archevêque de Paris, roule sur le *Devoir social du chrétien* (devoirs de l'aumône, devoirs professionnels, devoirs à remplir quand on est appelé à prendre part à l'administration de la chose publique ou au gouvernement de son pays).

M^{sr} l'évêque de Carcassonne traite du *Courage chrétien*; M^{sr} l'évêque de Pamiers, de l'*Accord de la science avec la foi*.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces enseignements épiscopaux bien appropriés aux besoins de notre époque. C'est par cette nourriture doctrinale périodiquement servie aux intelligences, aussi bien que par les œuvres de zèle ou de charité, que « les évêques ont fait la France, comme les abeilles font leur ruche ».

Le conseil central hygiène et de salubrité de Vienne a émis le vote suivant :

« Le conseil émet le vœu que les séances d'hypnotisme soient interdites, en raison de nombreux accidents qu'elles provoquent. »

Le recteur de l'Académie a, à la suite de ce vœu, interdit toute représentation de ce genre, dans les écoles communales primaires, élémentaires ou supérieures, dans les écoles normales, dans les collèges et lycées de garçons et de jeunes filles de l'académie de Poitiers.

— Le conseil municipal de Reims s'est rangé au sentiment des hommes les plus savants qui de toute parts ont révélé les graves dangers créés par les représentations publiques de l'hypnotisme. Dans presque tous les pays qui avoisinent la France, des interdictions ont été prononcées par les autorités compétentes pour mettre un terme à des pratiques véritablement déplorables.

Les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, affectées au service des Quinze-Vingts, à Paris, avaient été laïcisées à dater du 28 février par un décret. M. le Ministre de l'Intérieur, qui a pu admirer la valeur de ces saintes filles pendant son séjour en Extrême-Orient, vient de faire rapporter cette odieuse mesure. M. Constans, cette fois, mérite d'être félicité.

— Dans une affaire concernant la commune du Mont-Dore (Puy-de-Dôme), le conseil d'Etat vient de décider que le produit des quêtes faites par un curé en faveur d'une œuvre dont il a la direction peut être employée par lui sans qu'il soit tenu d'en rendre compte à l'administration municipale.

— A Beaupréau (Maine-et-Loire), une belle école libre succède comme partout à l'école communale laïcisée. Le traitement des Frères est offert par cinq nobles dames de la commune. L'école des Frères comptait quatre-vingt-dix élèves au moment de la laïcisation. Aujourd'hui ils en ont quatre-vingt-quinze.

Voyez-vous d'ici la figure de l'instituteur laïque avec dix à douze élèves, la plupart enfants de fonctionnaires et d'employés, dans un bâtiment capable de contenir une noce de trois cents personnes !

Les désœuvrés de Nice veulent, eux aussi, faire un concours de beauté. Il paraît que cette monstruosité serait appuyée par un Comité. M. le comte de Barrême, dont on avait osé y inscrire le nom, a protesté par une lettre où nous lisons ces lignes :

« Le genre de concours en question est trop contraire à ma façon d'entendre la dignité humaine et le respect dû à la femme. Je garde encore, même en ce *siècle de progrès*, les vieilles traditions si religieuses et si françaises de nos ancêtres, qui n'offraient pas des prix de beauté aux dames, mais les associaient dans un même culte chevaleresque, à Dieu et au roi : *Mon Dieu, mon Roi, ma Dame*.....

« Laissons le monopole, peu enviable, de telles exhibitions aux empires en pourriture qui ont besoin de se distraire pour ne pas

entendre les pas des barbares qui s'avancent, et au monde musulman qui n'a d'autre foyer à offrir à la femme que le bazar ou le sérail. »

Voici de belles paroles prononcées par M^{sr} l'évêque de Vannes, aux obsèques de la comtesse de Lambilly :

« Qu'arrive-t-il de nos jours lorsque la mort impitoyable accomplit autour de nous son œuvre de destruction ? Où transportera-t-on bientôt les cimetières, sous prétexte de salubrité publique ? Combien de temps encore sera-t-il permis d'y élever le symbole de la rédemption, gage de l'immortalité ? N'a-t-on pas commencé déjà à brûler les corps, au lieu de les rendre à la terre d'où il sont sortis ? Que faut-il augurer de ces pompes funèbres renouvelées du paganisme, dans un but à la fois mercantile et sacrilège ? Que signifient ces couronnes de toutes dimensions et de toutes couleurs entassées sur je ne sais combien de chars, quand il s'agit surtout de rendre des honneurs soi-disant civils à des malheureux qui ont renié leur baptême et s'imaginent porter ainsi un rude coup au culte catholique ?

« Ici, mes Frères, autour de ce modeste catafalque, j'ai la consolation d'apercevoir des couronnes d'une autre sorte : — une couronne de prêtres, toujours empressés de rendre hommage au mérite et à la vertu, qui chantaient tout à l'heure l'office de la messe, — une couronne de parents et d'amis, qui prient et pleurent en silence, — une couronne de pauvres, qui mesurent l'étendue de la perte qu'ils ont faite et se montrent reconnaissants des bienfaits reçus...

« Cette grande chrétienne pensait à la mort ; elle s'y préparait au moins tous les mois, sans négliger de remplir humblement, à l'ombre discrète du foyer domestique, ses devoirs envers Dieu et envers le prochain. Il me semble entendre sortir de ce cercueil une voix qui nous fut connue. Elle nous adresse à tous cet avertissement fraternel : « Et vous aussi, soyez prêts, parce que, à l'heure que vous n'y pensez pas, le Fils de l'homme, qui m'a jugée dans sa miséricorde, viendra vous demander, comme à moi, un compte rigoureux de vos actions, de vos omissions, de vos désirs, de vos pensées les plus secrètes. *Et vos estote parati !* »

A Sieuras, dans l'Ariège, une mission prêchée par le R. P. Marie-Antoine allait finir. Jamais peuple plus docile, ni plus touchante cérémonie. L'avant-veille de la clôture le bon Père visitant avec M. le Curé les malades de la paroisse, fut étonné d'entendre, sans les voir, des femmes qui parlaient en lavant leur linge.

« J'entends des paroles, dit le Père, et je ne vois rien. — Ah ! dit M. le Curé, ce n'est pas étonnant. Sous nos pas, au-dessous du chemin, se trouvent une grotte et une fontaine. » Ces paroles furent un trait de lumière pour le fils de saint François.

« Puisqu'il y a une grotte et une fontaine, il faut qu'il y ait une Vierge de Lourdes. Oui, oui, il faut que Notre-Dame de Lourdes en prenne possession le jour de la clôture. »

— Mais le temps manque, dit le Curé. Il faut là une statue en fonte. Comment dans deux jours la faire venir, et trouver un bienfaiteur qui la donne ?

— Avec Notre-Dame de Lourdes, rien n'est impossible, reprit le Père. Disons un bon *Ave Maria* dans la grotte, près de la fontaine, et vous verrez que la Sainte Vierge saura bien s'arranger toute seule.

L' *Ave Maria* fut dit. Quelques instants après, le bienfaiteur était trouvé, la statue demandée, et elle arrivait le lendemain, au grand étonnement et à la grande joie de ce bon peuple. Après la plantation du Christ, Notre-Dame de Lourdes fut portée en triomphe, et prit, dans la Grotte, possession de son trône de mousse et de verdure.

Dès que les étoiles brillèrent au ciel, on voulut inaugurer la procession aux flambeaux. Les feux de joie illuminèrent la vallée, et de nouveaux chants firent retentir les collines.

(*Journal de Lourdes.*)

La science et l'humanité viennent de faire une grande perte en la personne du docteur Teissier, l'une des illustrations du corps médical lyonnais.

Le docteur Teissier n'était pas seulement un médecin de premier ordre, c'était encore un homme de bien. Sa charité inépuisable avait des délicatesses qui décuplaient le prix du bienfait. Il a vu venir la mort en chrétien, confiant dans la miséricorde de Dieu, et fortifié par les secours de l'Eglise que sa foi sollicita dès les premières révélations du mal qui annonçait l'éternité.

Un odieux attentat, et tel que des cerveaux viciés par les pires doctrines de l'anti-cléricalisme peuvent seuls en concevoir, a été commis, une de ces dernières nuits, contre M. l'abbé Terrasson, curé de la paroisse de Chavanne.

Vers deux heures du matin, trois individus sonnaient à la porte du presbytère et priaient M. Terrasson de se rendre en toute hâte auprès d'une femme qui, disaient-ils, se mourait et réclamait instamment les secours de la religion.

N'écoutant que son devoir, M. Terrasson répondit qu'il allait se rendre auprès de la mourante. Les trois hommes remercièrent et disparurent presque aussitôt. Quelques instants plus tard, M. le curé de Chavanne se mettait en route seul, par une nuit noire et un temps épouvantable. Il avait à peine fait cinq cents mètres qu'il était assailli par une grêle de pierres lancées avec une force et une précision peu communes.

Voyant qu'il était tombé dans un infâme guet-apens, l'honorable ecclésiastique regagna à la hâte, et par un chemin détourné, le presbytère de Chavanne, et put échapper de la sorte à ses agresseurs.

(*Echo du Velay.*)

Nous lisons dans la *Semaine* de Marseille :

« Un prêtre oriental, avec titre prélatice, se présente à domicile

pour solliciter la charité. L'autorité diocésaine déclare qu'elle ne lui a donné aucune autorisation de quêter et que dès lors mieux vaut réserver pour les œuvres régulièrement établies les fonds qu'on destine à l'Orient. »

Nous apprenons qu'un personnage correctement vêtu s'est présenté, la semaine dernière, dans plusieurs communautés religieuses, pour encaisser, au nom de l'administration diocésaine, le produit de la quête faite dans toutes les églises pour le denier de Saint-Pierre.

Il est à peine besoin de signaler ce nouveau genre d'escroquerie et de rappeler que le versement des quêtes doit être fait, comme par le passé, au Secrétariat de l'Evêché.

Que de sottises l'on fait faire aux hommes avec un mot!

On se grise d'un mot comme on se grise de vin blanc; l'ivresse dissipée, on se dit : Mais qu'est-ce que j'ai donc fait là?

L'instruction gratuite, obligatoire, laïque! on a grisé les électeurs de ces trois mots pendant dix ans. Il n'y avait de prospérité en France qu'à la condition d'une instruction primaire gratuite, obligatoire et laïque. Tout candidat à la députation, au Conseil général, au Conseil d'arrondissement devait écrire ces trois mots sur sa profession de foi aux électeurs. Tout préfet ou sous-préfet présidant un congrès agricole, une fête de sapeurs-pompiers, un concours de fanfares ou d'orphéons, devait terminer son discours par ces trois mots. Il les prononçait d'une voix haute, ferme et lente, le regard intrépide et menaçant : — salve d'applaudissements.

* *

Le journal *le Temps*, qui n'est pas suspect de cléricisme, cherche les causes du malaise qui tourmente la France. Il les trouve en grande partie dans la nouvelle loi sur les écoles primaires. Au cours de cette étude, la feuille républicaine et protestante laisse échapper des aveux tels que ceux-ci : « L'Etat s'est mêlé de ce qui ne le regarde pas »... « Sa méthode actuelle a fait plus de mal que de bien à l'enseignement. »

Veuillez observer, répond la *Semaine religieuse* d'Annecy, que c'est ce que nous ne cessons de répéter depuis dix ans. Mais chaque fois que nous élevions la voix, *le Temps* et tous ses amis s'écriaient : Vous êtes les instruments de la réaction! Le silence est la seule attitude qui vous convienne!

A présent, *le Temps* et les siens parlent comme nous.

Franchement, ce n'était pas la peine de nous traiter avec tant de dédain, de nous montrer du doigt comme des amis de l'ignorance et des ténèbres, pour en venir, en si peu de temps, à parler exactement comme nous.

Gratuité et obligation de l'enseignement, deux mots qui, naguère encore, étaient sacro-saints, et qui commencent à être abandonnés par les plus chauds partisans! La gratuité est une lourde charge. L'obligation n'est qu'un vain mot. On avait créé des com-

missions scolaires destinées à faire observer la loi, mais la plupart de ces commissions ne fonctionnent pas. Tel le résultat constaté par *le Temps*.

La preuve est facile à faire à l'aide des rapports des inspecteurs d'Académie. Ils sont unanimes sur ce point. En voici quelques extraits pris au hasard :

Manche. « Indifférence à peu près complète de presque toutes les commissions scolaires. »

Seine-et-Oise. « Sur 688 commissions scolaires, 392 ne se sont jamais réunies. »

Alpes-Maritimes. « Les commissions scolaires ne font rien en vue d'assurer l'exécution de la loi sur l'obligation. »

Yonne. « Les commissions scolaires ne fonctionnent pas, ou ne fonctionnent qu'exceptionnellement. »

Savoie. « La loi sur l'obligation reste à l'état de lettre morte. »

Ariège. « La loi du 28 mars 1882 n'a jamais été appliquée dans l'Ariège. »

Basses-Pyrénées. « Les commissions scolaires ne se réunissent pas, encore moins sévissent-elles contre les pères de famille coupables de négligence ou de mauvaise volonté. »

Haute-Marne. « La loi reste lettre morte ; les commissions scolaires qui ont pour mission de l'appliquer se dérobent à ce devoir. On craint de mécontenter un parent, un électeur, un ami. »

Vienne. « On ne veut pas se faire d'ennemis en recherchant les enfants qui ne fréquentent pas l'école. »

Hautes-Alpes. « La crainte de compromettre leur popularité empêche les commissions d'agir. »

L'auteur de l'enquête n'a trouvé, sur quatre-vingt-six, « que deux départements où les inspecteurs ne se plaignent point de l'irrégularité de la fréquentation scolaire. »

Les anciens élèves de l'École normale supérieure se réunissent chaque année dans l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris, et y assistent à un service funèbre célébré pour les âmes de leurs anciens camarades. C'est un normalien devenu évêque d'Autun, M^r Perraud, qui a fondé ce pieux rendez-vous. On y trouve non-seulement des normaliens restés catholiques, mais bon nombre de ceux qui ont le malheur de n'être pas éclairés des lumières de la foi. Au nombre de ces derniers il faut compter M. Sarcey, le chroniqueur du *XIX^e Siècle*, qui a tant mangé du prêtre durant sa carrière de journaliste.

Depuis qu'il est allé faire soigner ses yeux chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, de la rue Oudinot, il est devenu moins féroce, et, tout en voulant encore paraître méchant, il se laisse aller parfois à écrire des lignes comme les suivantes :

« Oui, certes, j'assisterai, dans l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas, à cette messe que célébrera, en l'honneur de nos camarades défunts, un de nos camarades promu à la dignité de l'épiscopat...

« Qu'importe, en vérité, que l'on ne croie pas à l'efficacité des rites liturgiques qui, dans le catholicisme, accompagnent la mort ? »

La vérité est que, dans un lieu où le respect est de bienséance mondaine, autour de la dépouille mortelle de la personne que l'on a aimée, se célèbrent des cérémonies funèbres qui rappellent son souvenir et qui évoquent son image.

« A qui n'est-il pas arrivé, entrant dans une église où se célèbrent les obsèques d'un ami, de se sentir pris d'un sentiment douloureux et tendre, infiniment doux et mouillé de consolation, à voir les draperies noires qui couvrent le catafalque, les bougies qui brûlent, les prêtres qui officient, à entendre les sons de l'orgue, à sentir ce parfum indéfinissable qui s'exhale d'une église où depuis longtemps on brûle des parfums.

« J'avoue que rien ne m'excite mieux à songer. Pour peu que j'aie aimé le défunt, tandis que les rites s'accomplissent, ma pensée se reporte aux souvenirs des jours que nous avons passés ensemble ; je le revois pour une heure, non pas même tel qu'il a été, mais paré de toutes les qualités que mon imagination lui prête, sans aucun des défauts que la réalité plate m'avait révélés en lui. On n'est pas plus tôt sorti de l'église que le charme se rompt ; le grand air dissipe ces illusions ; les conversations reprennent, et la conduite au cimetière, j'ai regret à le dire, est pour la plupart des Parisiens, quand ils la font, un prétexte à entretiens frivoles ou même à blagues macabres. »

Dom Bosco à la fin de mars 1883, séjourna quelque temps à Paris. Dès que la présence de ce vieux prêtre dans la capitale fut connue, elle prit les proportions d'un événement.

Un soir, un veillard à l'air pensif, au maintien noble mais un peu sombre et hautain, demanda, sans se nommer, à voir dom Bosco. On l'introduisit dans un salon d'attente : il attendit trois heures. A onze heures, son tour venu, il entra, salua poliment l'humble prêtre, puis il lui fit très nettement sa profession d'incrédulité, surtout aux miracles « *Je n'ajoute aucune foi, lui dit-il, aux miracles que certains vont proclamant.* »

Dom Bosco entendant ce veillard qu'il ne connaissait pas lui déclarer qu'il ne croyait pas au miracle ne chercha pas à le connaître, et il ne discuta point. Il se contenta d'enfoncer dans son âme, comme une sonde, doucement, adroitement, une série de questions (1).

Parmi ces questions, il en est deux surtout auxquelles le visiteur inconnu ne s'attendait pas et qui l'embarrassèrent, le firent réfléchir, et même le troublèrent un peu.

Le saint dirigea la conversation de manière qu'elle l'amena vite à demander à son interlocuteur :

« *Qu'admettez-vous en fait de vie future ?* »

Ce qu'il admettait ! Il ne le savait pas. Il y avait longtemps qu'il n'avait pas songé à cela. Il répondit :

« Ne perdons pas de temps à traiter cette question : je parlerai de la vie future quand je me trouverai dans le futur. »

1. On trouve dans la dixième édition, considérablement augmentée, que M. d'Espiney vient de donner de son livre : *Dom Bosco, ces questions et les réponses qu'y fit le poète, au moins les principales, dictées par dom Bosco lui-même à son retour à Turin.*

Dom Bosco ne fit nullement attention à ce qu'il y avait de cassant, de brusque et de sec dans la réponse qu'on vient de lire, et il continua tranquillement à sonder son homme. Quand il eut bien lu dans l'âme qui était devant lui ce qu'il voulait y lire, il posa résolument cette dernière question :

« Si vous êtes ainsi, qu'espérez-vous donc? Bientôt le présent ne vous appartiendra plus. Le futur, vous ne voulez pas qu'on vous en parle. Quelle est donc votre espérance? »

A cette question, le poète, qui jusque-là avait tenu le front haut et regardé le saint, baissa la tête et regarda au dedans de lui même. Au lieu de répondre, il se prit à méditer. Car s'il s'était résigné à n'avoir plus de foi, il n'avait jamais pu se résigner à n'avoir plus d'espérance.

Son espérance n'était qu'un *songe*. Mais pour réveiller le *songeur*, il suffisait de lui dire : Quand on espère, on espère quelque chose. Vous, qu'espérez-vous donc? Cela vient de lui être dit, et voilà pourquoi il ressemblait à un homme qui s'éveille et qui cherche à saisir la réalité de ce qu'il a vu dans un rêve.

Le saint laissa le poète quelque temps pensif, puis voyant qu'il avait touché le fond de l'âme :

« Il vous faut penser à l'avenir suprême. Vous avez devant vous un peu de vie encore : si vous en profitez pour rentrer dans le sein de l'Eglise et implorer la miséricorde de Dieu, vous serez sauvé, et sauvé pour toujours. Dans le cas contraire, vous mourrez en incrédule, en réprouvé. »

Le poète alors répondit : « Je sais que de tous mes amis, très avancés en fait de philosophie, aucun n'a jamais résolu le problème : ou l'éternité malheureuse ou le néant. » Puis il ajouta : « Je veux méditer sur ce que vous venez de me dire, et, si vous le permettez, je reviendrai vous voir. »

L'illustre visiteur avait voulu se cacher ; maintenant il tenait à se faire connaître. Il serra la main du saint prêtre, et, en le quittant, il lui remit sa carte. Son visiteur inconnu sorti, dom Bosco prit cette carte et il y lut : *Victor Hugo*. Quelques jours après, à la même heure, Victor Hugo revint. Et abordant le saint pour la seconde fois, il lui prit les mains, et il lui dit :

« Je ne suis plus le personnage de l'autre jour : je vous ai fait une plaisanterie en me présentant comme un incrédule. Je suis Victor Hugo, et je vous prie de vouloir bien être mon ami dévoué. Je crois à l'immortalité de l'âme, je crois en Dieu, et j'espère bien mourir entre les bras d'un prêtre catholique qui puisse recommander mon âme au Créateur. »

On sait que deux ans après cette entrevue, dans ce même mois de mai au milieu duquel il avait manifesté à dom Bosco son espoir de mourir *entre les bras d'un prêtre catholique*, Victor Hugo fut atteint de la maladie qui l'emporta. Dans la soirée du 22 mai, il paraissait devant Dieu, mais sans avoir été assisté par un prêtre.

Pauvre grand poète, que ne s'est-il jeté aux genoux de dom Bosco pour lui demander l'absolution, alors que la grâce l'en pressait !

(Semaine de Lille.)

Qui peut dire ce qui serait arrivé si l'entourage de Victor Hugo

lui avait communiqué la lettre par laquelle le cardinal Guibert, archevêque de Paris, offrait son ministère au poète mourant ! Quel crime que de se poser comme un obstacle entre une âme et Dieu !

Ce qu'il faut faire des mauvais journaux.

Le journal *La Croix* garantit le fait suivant :

« Un officier fait mander chez lui, il y a quelque temps, un sergent auquel il avait à confier une mission. Le sergent, occupé à lire son journal, se rend aussitôt dans le cabinet de l'officier et, sans y prendre garde, dépose sur son bureau le numéro du journal qu'il tenait à la main. Tout à coup l'officier interrompt sa conversation : « — Sergent, dit-il, apportez-moi donc les pincettes. » Le sergent s'empresse d'obéir. Et saisissant le journal impie avec les pincettes, l'officier le jette au feu. « — Je n'entends pas, dit-il, qu'on mette de pareilles saletés sur mon bureau. » Et il congédia le sergent. »

NOUVELLES DES PAYS ÉTRANGERS

Le *Figaro* s'imagine avoir découvert la probabilité de la conversion de la reine Victoria. Il en aurait même reçu la confiance d'un prélat romain, et discrètement il s'empresse d'en informer son public. Il a même remarqué avec son prélat que la reine d'Angleterre évite de passer dans son pays le temps pascal ; elle était à Florence l'an dernier ; hier elle partait pour Biarritz.

Il y a des années que court le bruit dont *Figaro* se fait une primeur, et les catholiques ne sont pas pressés d'y ajouter foi ; il serait puéril de croire que la reine Victoria aille à l'étranger pour faire ses Pâques. Si elle avait à remplir ce devoir en secret, elle aurait dans sa chapelle privée de Windsor beaucoup plus de facilités que partout ailleurs.

Tout le monde sait que la Souveraine assiste fréquemment aux offices hérétiques dans son pays, ce qui serait une apostasie impardonnable si elle était catholique, même secrètement. Elle va chez les presbytériens aussi bien que chez les anglicans, au grand scandale de ces derniers, ce qui répond assez à la réputation d'indifférentisme dont jouit la famille royale.

Les desseins de Dieu sont impénétrables et tout est possible à sa grâce. Ce qui est certain, c'est que dans tous les pays soumis à la Grande-Bretagne les sujets catholiques prient ardemment afin que leur reine tant aimée couronne son magnifique règne par un retour à la vérité religieuse.

Quelqu'un demandait, hier, au général Tscheng-ki-Tong, le chargé d'affaires de Chine à Paris, comment il était parvenu à parler notre langue de si remarquable façon. Le général répondit :

— Les Pères missionnaires français, qui m'ont instruit au collège de Fou-Tchéon, m'ont donné le goût presque exclusif de Bossuet. Je lisais ses ouvrages continuellement. Plus tard, j'ai connu vos modernes ; j'ai même appris l'argot du boulevard.

« Mais Bossuet est resté mon premier maître, et c'est à lui que je dois de bien connaître la langue française. (Gaulois).

Evidemment, dit l'*Univers*, Bossuet n'est pas un mauvais maître, et nombre de Français trouveraient profit à suivre l'exemple du Chinois Tscheng-ki-Tong, conseillé par nos zélés missionnaires.

Un bouquet de pensées offert aux danseuses.

1. — En même temps que vous étiez au bal plusieurs âmes brûlaient au feu de l'enfer pour les péchés commis à la danse ou à cause de la danse.

2. — A la même heure, plusieurs religieux chantaient les louanges de Dieu et contemplaient sa beauté. Oh ! que leur temps a été bien mieux employé que le vôtre !

3. — Tandis que vous avez dansé, plusieurs âmes sont descendues en grande angoisse, mille milliers d'hommes et de femmes ont souffert dans les hôpitaux et dans les rues. Ne pensez-vous point qu'un jour vous gémirez peut-être comme eux, tandis que d'autres danseront comme vous faites !

4. — Notre-Seigneur, Notre-Dame, les anges et les saints vous ont vue au bal. Ah ! que vous leur avez fait grande pitié voyant votre cœur amusé à une si grande niaiserie et attentif à cette fadaise.

5. — Hélas ! tandis que vous étiez là, le temps s'est passé, la mort s'est approchée, voyez qu'elle se moque de vous, elle vous appelle à sa danse en laquelle les gémissements de vos péchés serviront de violon et où vous ne ferez qu'un seul passage de la vie à la mort et du temps à l'éternité.

Saint François de Sales.

Les Mystères à Toulouse.

Dans une des dernières séances de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, au nom d'un de nos érudits les plus distingués, il a été donné lecture d'une note sur les confréries qui, à Toulouse, représentaient les *Mystères*. Au quinzième siècle, l'Assomption de la sainte Vierge attirait dans les églises, et à la Daurade en particulier, de nombreux étrangers.

Malgré une défense des vicaires généraux de M^{sr} d'Anglure de Bourlemont, l'Assomption ou *montement* de la sainte Vierge continuait encore à être représentée dans le courant du dix-huitième siècle. Cette cérémonie était préparée par celle de la *descente*, qui se faisait le 6 août.

Les amateurs nous sauront gré de leur donner, par l'intermédiaire de la *Semaine catholique*, l'ordonnance de MM. les vicaires généraux portant prohibition de cette cérémonie, qui dégénéra en scandale.

L'abbé BACALÉRIE.

« Les vicaires généraux de M^{sr} l'Illustrissime et Révérendissime Messire Charles d'Anglure de Bourlemont, archevêque de Tolose, à tous les fidèles, chrétiens de ce diocèse : Salut. Le Procureur Fiscal de cet archevesché, nous a représenté que certaines personnes laïques sous prétexte qu'elles sont enrôlées en quelque Con-

frairie s'ingèrent de porter le surplis, qui est la Cléricature, dans les Eglises et aux Processions, et que certaine représentation appelée du Montement de la très-sainte Vierge dans le Ciel, qui est une cérémonie autrefois tolérée en cette ville pour certaines considérations, amuse et détourne les fidèles durant la célébration du Saint Sacrifice de la Messe, donne une occasion profane de commettre plusieurs irrévérences, et cause une distraction continue au peuple qui accourt à l'Eglise au jour de la Feste de l'Assomption de Nostre-Dame pour voir ce montement : Requeroit, qu'il nous pleus défendre ausdits Confrères laïques de cette ville et diocèse de porter le surplis, tant dans les Eglises qu'aux Processions, et de faire procurer ou souffrir cette cérémonie de Montement, particulièrement dans cette ville, qui ayant la Foy n'a pas besoin de ces secours extérieurs et faibles pour ayder à sa piété et à sa Religion : Nous ayant égard ausdites réquisitions avons ordonné et ordonnons que la cérémonie appelée du Montement est et sera abrogée à l'advenir dans tout ce diocèse, et spécialement dans cette ville, avec défenses à tous Confrères et à tous autres de tenir la main à la procurer : Faisant aussi pareilles défenses à tous Confrères laïques de porter d'oresnavant le surplis, ou autre marque de Cléricature dans les Eglises ou aux Processions : Enjoignant audit Procureur Fiscal de faire informer des contraventions à la présente ordonnance, et de sur ce nous rapporter ses diligences. Donné à Tolose, dans le Palais archiépiscopal, le dernier jour du mois de juillet mil six cens soixante-six.

« R. DELAFONT, S. LAURENS, J.-J. GLOTON, *vicaires généraux.*

« *Du mandement de mesdits sieurs vicaires généraux,*

« BAUVESTRE. »

BULLETIN DE TOULOUSE

Tableau des prescriptions et des dispenses du Carême.

D'après le Mandement de Son Eminence.

LE JEUNE est obligatoire tous les jours de Carême, excepté les dimanches.

LA VIANDE est prohibée : 1^o les mercredis, vendredis et samedis de Carême, à tous les repas ; 2^o les quatre derniers jours de la semaine sainte, à tous les repas ; 3^o tous les jours de jeûne à la collation.

Elle est permise : 1^o les dimanches, à tous les repas ; 2^o les lundis, mardis et jeudis, au repas principal, jusqu'au mardi saint inclusivement.

LA GRAISSE est prohibée à tous les repas : 1^o le mercredi des Cendres : 2^o le jeudi saint, le vendredi saint et le samedi saint.

Elle est permise à tous les repas depuis le lendemain des Cendres jusqu'au mercredi saint inclusivement.

LES ŒUFS sont prohibés : 1^o les trois derniers jours de la semaine sainte, même au repas principal ; 2^o tous les jours de jeûne, à la collation.

LE LAITAGE est permis tous les jours de Carême et à tous les repas sans exception.

LE POISSON est prohibé tous les jours de Carême dans les repas où l'on use de viande, même le dimanche.

Il est permis tous les jours de Carême sans exception, pourvu qu'au même repas on n'use pas en même temps de viande et de poisson.

NOTA. — Les fidèles légitimement dispensés du jeûne peuvent, à tous les repas, user des permissions données pour le repas principal à ceux qui sont obligés de jeûner.

Nonobstant l'élevation du prix et l'augmentation du tirage, notre dernier numéro a été plus promptement épuisé que nous ne l'avions prévu. Ne pouvant le rééditer en entier, nous avons fait imprimer à part quelques centaines d'exemplaires du *Mandement de Carême*. On les trouvera soit à notre bureau, soit aux mains de nos distributeurs, au prix de 10 centimes.

Le Comité départemental de la *Société française de secours aux blessés*, et le *Comité des Dames de Toulouse*, ont fait célébrer vendredi, dans notre église métropolitaine, une messe solennelle pour les soldats morts au service de la patrie. L'aspect de la nef était saisissant : entre les grands piliers que surmontaient des trophées, se déroulaient les tentures noires maculées de blanc et entrecoupées par l'écusson international. Sur le monument funèbre, très richement décoré, le drapeau de la Croix Rouge, et les cyprès disparaissaient sous les lauriers. Des faisceaux d'armes s'élevaient aux quatre coins du catafalque ainsi qu'aux deux côtés de l'autel.

S. Em. le cardinal-archevêque de Toulouse présidait. Au premier rang des places réservées, se trouvait le général Bréart, commandant le 17^e corps d'armée. La messe a été dite par M. l'archiprêtre de Saint-Etienne. Les improvisations toujours heureusement inspirées de M. Leybach au grand orgue, et les chants si bien dirigés par M. Aloys Kunc, ajoutaient à l'émotion de cette touchante cérémonie. La quête a été faite par deux vice présidentes du Comité, M^{mes} la générale Robert et l'intendante Rossignol. Ces prières publiques, ce tribut solennel aux nobles victimes de nos luttes, aux défenseurs de notre indépendance et de notre honneur sont un soulagement pour le cœur et pour la conscience, une ferme espérance pour la foi, l'aliment le plus pur et le plus généreux pour le patriotisme.

— La commission diocésaine chargée de s'occuper du grand pèlerinage ouvrier à Rome a obtenu que la feuille périodique destinée à fournir les renseignements sur cette œuvre seraient adressés gratuitement par le Comité central de Reims à MM. les curés de la ville de Toulouse et à tous les doyens du diocèse.

Les autres personnes qui désireraient s'abonner à cette publication, au prix de 1 franc pour toute sa durée, peuvent écrire avec

envoi du montant, à M. le directeur de *la France du travail à Rome*, rue de la Vesle, à Reims.

M^{sr} Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa (Canada), célébrait la messe, lundi dernier, à Saint-Sernin, assisté par l'un de ses archidiacres. Ce prélat arrive de Rome où il a obtenu du Souverain-Pontife l'érection canonique d'une université pour sa ville métropolitaine et pour sa province en même temps que pour celle de Toronto.

On demandait à M^{sr} Duhamel s'il avait trouvé un changement dans l'état de santé du Pape depuis son précédent voyage à Rome: « Oui, a répondu Sa Grandeur, j'ai trouvé le Pape changé en mieux. Il est bien plus vigoureux et mieux portant que je ne l'avais laissé, il y a quelques années. »

Le même jour l'Insigne Basilique a reçu la visite de M. Léo Taxil (Gabriel-Jogand), dont nous avons eu bien des fois l'occasion de parler. Cet ancien ennemi de l'Eglise, devenu l'adversaire déclaré de la franc-maçonnerie, se plaît à rappeler qu'il a été ramené à la vérité par l'étude des pièces authentiques du procès de Jeanne d'Arc. Il prépare, en ce moment, un ouvrage magistral sur la vie et la mort de la Pucelle, avec des documents originaux la plupart inédits et qui seront du plus haut intérêt. M. Léo Taxil a le dessein de se fixer à la campagne, dans la région des Pyrénées, afin d'y trouver le calme nécessaire à ses travaux.

Aujourd'hui, tous nos lecteurs savent avec quelle solennité saint Thomas d'Aquin est honoré, chaque année, à l'insigne Basilique. Sa fête ne le cédait en rien aux précédentes, jeudi dernier. Les offices ont été célébrés pontificalement par M^{sr} Gaussail, évêque de Perpignan. Les chants étaient exécutés magistralement par le Grand-Séminaire joint au lutrin de la paroisse. L'Institut catholique occupait le premier rang dans le chœur et dans la nef.

Il semblait être écrit que le Roussillon devait faire les principaux frais de la journée. Ainsi que l'officiant, l'orateur appartenait à cette province, riche en caractères ardents et généreux comme les produits de son sol. Le R. P. Raynal ajoutait un beau discours à la brillante chaîne de panégyriques tombés de cette chaire depuis que le R. P. Lacordaire les inaugura.

Pendant une heure et quart l'attention de l'auditoire choisi qui remplissait l'église ne s'est pas un moment démentie.

M^{sr} le Cardinal, toujours rayonnant de santé, était au banc d'œuvre avec NN. SS. de Pamiers et de Perpignan, M^{sr} le Recteur, plusieurs dignitaires et MM. les Curés de la ville.

Pendant la procession la foule s'agenouillait devant la relique du Docteur angélique et sous la bénédiction des Pontifes. Tous gardaient dans leur cœur les leçons qu'ils venaient d'entendre sur la nécessité de maintenir haut et ferme l'enseignement de la science sacrée, avec l'aide réuni des prélats, des prêtres, de la jeunesse studieuse et des laïques vaillants.

Nous donnons le discours du R. P. Raynal en entier dans un supplément de seize pages que nos abonnés recevront avec ce numéro et que l'on pourra trouver entre les mains de nos distributeurs ou à notre bureau. — Prix : 10 centimes ; par la poste, 5 centimes en sus.

En décembre dernier, une personne pieuse, qui a gardé l'anonyme et lit la *Semaine catholique* qui, déposa dans le tronc du Vœu national, à la Visitation, une offrande de 360 francs pour trois pierres à Montmartre, et 40 francs pour une pierre au Rosaire de Lourdes. Ces deux sommes ont été envoyées à leur destination et y sont parvenues : M. Dauchez et le R. P. Sempé ont écrit pour accuser réception à M. Dencausse, vicaire-général de Toulouse. M. Dauchez promet, en outre, que toutes les conditions indiquées par le donateur seront fidèlement remplies.

Liste des stations de Carême prêchées par des PP. Jésuites plus connus à Toulouse :

P. Candeloup, à Nice (cathédrale) : — P. Farjou, à Bayonne (cathédrale). — P. Van den Brule, à Pau (Saint-Martin). — P. Lacture, à Bordeaux (cathédrale). — P. J. Clavé, à Montpellier. — P. Réfrégier, à Perpignan (cathédrale). — P. Giroux, à Alais. — P. Delmas, à Villefranche (Aveyron). — P. Capdepon, à Mende (cathédrale). — P. Comire, à Céret.

— La station de Carême sera prêchée dans l'oratoire Saint-Jean-Baptiste par M. Galey, aumônier du pensionnat Saint-Joseph ; le sermon aura lieu tous les dimanches après les vêpres chantées à deux heures.

Jeudi, 14 mars, à dix heures précises, la Communauté des Clers chantera, dans la chapelle du couvent de Notre-Dame de la Compassion, rue Romiguières, 2, une messe anniversaire de *Requiem* pour le R. P. Chastaing, son supérieur, de douce mémoire.

Les personnes qui, par erreur ou inadvertance, n'auraient point reçu de lettre d'invitation sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Nous avons annoncé un projet de pèlerinage pédestre à Notre-Dame de Lourdes. Les adhérents à cette œuvre de pénitence doivent s'adresser à M. le curé de Saubens près Muret. Le départ se fera de ce dernier chef-lieu. Voici l'itinéraire tel qu'il vient d'être publié par le directeur dans une brochure de huit pages contenant d'autres renseignements et qui se trouve à la librairie Sistac, rue Saint-Etienne, 14, à Toulouse.

Premier jour, 25 avril. — *De Muret à Saint-Elix par Noé, 26 kilomètres.*

PROGRAMME. — A 5 heures, rendez-vous à l'église de Muret. Messe solennelle dite à N.-D. de la Salette. — Courte allocution par M. l'archiprêtre de Muret. — A la sortie de l'église jusqu'au

dehors de la ville, on marchera en procession, bannière et guidons déployés. — Le clergé de Muret accompagnera les pèlerins jusqu'à l'entrée du faubourg de Salles. — De Muret à Noé, récitation, par groupe, des cinq premiers mystères du Saint-Rosaire. — Arrivée à Noé : 10 heures. — Halte d'une heure et demie. — Visite à l'église : *Miserere, Parce domine, Ave maris stella*. — Déjeuner. — Départ de Noé, midi. — Continuation du rosaire. — Arrivée à Saint-Elix : 3 heures 1/2. — Visite à l'église. — Repas du soir. — Prière du soir en commun. — Coucher.

Deuxième jour, 26 avril. — *De Saint-Elix à Saint-Martory, par Martres, 24 kilomètres.*

PROGRAMME. — Lever à 4 heures 1/2. — A 5 heures, prière du matin en commun à l'église. — Messe. — Départ à 6 heures. — Arrivée à Martres : 10 heures. — Visite à l'église. — Prières indiquées plus haut. — Arrêt. — Déjeuner. — Départ à midi. — Arrivée à Saint-Martory : 4 heures. — Visite à l'église. — Repas du soir. — Prière en commun. — Coucher. (En route, les mêmes prières que la veille.)

Troisième jour, 27 avril. — *De Saint-Martory au petit séminaire de Polignan par Saint-Gaudens et Martres-de-Rivière, 29 kilomètres.*

Même programme que les jours précédents. — Arrivée à Saint-Gaudens, 10 heures 1/2. — Arrivée à Polignan, à 5 heures. — Visite à la chapelle. — Repas. — Prière et coucher.

Quatrième jour, 28 avril (dimanche). — Séjour. — Messe solennelle. — Allocution. — Déjeuner. — Dans la soirée, pèlerinage à Saint-Bertrand. — Retour à Polignan. — Repas. — Prière en commun. — Coucher.

Cinquième jour, 29 avril. — *De N.-D. de Polignan à Labarthe (Hautes-Pyrénées), par Anères, 24 kilomètres.*

Même programme et mêmes prières que les jours précédents.

Sixième jour, 30 avril. — *De Labarthe à Bagnères-de-Bigorre, par Mauvezin, 22 kilomètres.*

Même programme et mêmes prières que les jours précédents.

Septième jour, 1^{er} mai. — *De Bigorre à Lourdes, par Loucroup, 22 kilomètres.*

Comme aux jours précédents. — Arrivée à Lourdes vers les 4 heures du soir. — Avant d'entrer en ville, il y aura un arrêt pour donner le temps aux pèlerins de se mettre en procession. — On se rendra directement à la grotte. — Ouverture du mois de Marie. — Salut. — Distribution des programmes. — Temps libre jusqu'au lendemain six heures. Le retour s'effectuera par chemin de fer.

SOCIÉTÉ DE SAINT-FRANÇOIS-RÉGIS. (Mariage des indigents.)

Par une circulaire, adressée à MM. les Curés de la ville, S. Em. le Cardinal a prescrit une quête, qui doit avoir lieu, dans toutes les paroisses, le premier dimanche de Carême, après les vêpres, en faveur de l'œuvre de Saint-François-Régis, qui s'occupe de procurer aux indigents les pièces nécessaires pour leur mariage. La *Semaine catholique* a publié récemment un résumé des tra-

vaux de cette Société, en 1888, et M^{sr} l'Archevêque la recommande à la charité des fidèles, afin de lui fournir les ressources nécessaires pour l'accomplissement de sa mission religieuse et sociale.

Les personnes qui n'assisteront pas à la quête pourront faire parvenir leurs offrandes soit à MM. les Curés, soit au bureau de la *Semaine catholique*.

Retraite des domestiques. — Chapelle MacCarthy, rue de la Dalbade, 28.

La Congrégation de Saint-Joseph invite tous les domestiques hommes de la ville de Toulouse à assister à sa retraite annuelle, qui commencera le mercredi 13 mars à huit heures du soir, et se terminera le mardi 19, par la fête solennelle de saint Joseph. MM. les concierges, les employés, les membres des sociétés ouvrières, tous les hommes en général y sont invités.

On les prie instamment de ne pas laisser perdre cette grâce précieuse des exercices, qui les aidera puissamment à sanctifier le temps du Carême et à se préparer à la Communion pascale.

Il y aura, chaque matin, une courte instruction à cinq heures et demie, et, le soir à huit heures, une autre instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Croix rouge française, Comité des Dames. — Vendredi, 15 mars, à 4 heures, rue Nazareth, 39. — Sujet de la conférence : *La chirurgie d'urgence*.

Petite correspondance. — *A une petite lectrice*, à Toulouse. — Nous ne voulons pas nous poser ici en casuiste ; consultez votre confesseur ou votre curé.

— *A M. P...*, chanoine, cathédrale, Malte. — Pour la musique de saint François de Borgia, adressez-vous au R. P. Comire, 20, rue des Fleurs, Toulouse. — Nous lui ferons passer votre lettre.

— Reçu pour les *Ecoles libres* : M. J. C., 2 francs.

— *Une jeune personne* anglaise, connaissant le piano, le dessin, demande une place d'institutrice ou de gouvernante ou de demoiselle de compagnie dans une famille chrétienne.

Institut catholique de Toulouse.

Lundi 11 mars, à 4 h. 1/2, Philosophie scolastique, R. P. Coconnier. — *Quel est le principe qui domine et doit diriger tout dans la vie sociale ; grave erreur du libéralisme de toute nuance.*

Mardi 12 mars, à 4 h. 1/2, Littérature étrangère, M. l'abbé L. Couture, doyen. — *Poésies religieuses populaires.*

Mercredi 13 mars, à 4 h. 1/2, Littérature française, M. Ch. Arnaud. — *La brigade du Cardinal.*

Jeudi 14 mars, à 3 heures, cours de chimie, M. l'abbé Sendrens. — *Hydrogène, eau.*